



# Communiqué de presse

## Villeneuve-la-Garenne

Le 21/02/2018

### Journée nationale de l'audition

Le 8 mars n'est pas que la journée dédiée aux droits des femmes, c'est aussi la Journée Nationale de l'audition. Chacun, quel que soit son âge, peut être victime de troubles de l'audition, avec un impact négatif sur l'apprentissage des enfants et l'autonomie des seniors notamment. Pour sensibiliser et informer, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose des dépistages gratuits dans ses locaux. #Santé

#### Programme

Pour cette journée au slogan évocateur « Mes oreilles, j'y tiens. J'en prends soin ! », le CCAS organise différentes actions dans ses locaux. De 10h à 12h et de 13h à 17h, des dépistages auditifs gratuits seront proposés aux enfants, aux adultes et aux seniors. La durée de ces tests est de 10 minutes. Des professionnels de l'audition, dont un audioprothésiste de Villeneuve, seront présents à ce rendez-vous afin d'informer et de sensibiliser la population aux dysfonctionnements causés par ce trouble. L'enjeu étant de faire comprendre qu'entendre doit être un plaisir tout au long de la vie et non une souffrance.

#### Pourquoi s'en préoccuper ?

La déficience auditive est irréversible et évolutive. L'INPES rappelle régulièrement qu'« à force d'écouter la musique trop fort, on finit par l'entendre à moitié ». Il est primordial de la détecter au plus tôt pour en limiter l'impact négatif. Il a, en effet, été prouvé que les déficiences auditives et les autres pathologies de l'oreille (acouphènes, hyperacousie, etc.) freinent les apprentissages et la sociabilité des plus jeunes. Chez les seniors, elle participe à la perte d'autonomie et peut conduire dans certains cas à la rupture de communication. Déconnectés du monde, ils sont aussi privés de la plus puissante des stimulations cognitives : la relation sociale.

Contact > Direction de la Communication > 01 40 85 57 22 >  
[www.villeneuve92.com](http://www.villeneuve92.com)